



DEMANDE DE RESERVATION DE MATERIEL

(Exclusivement réservée aux associations et entreprises)

LOCATAIRE :

Association / Entreprise :

Nom et Prénom du responsable:

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Mail :

OBJET DE LA LOCATION :

Dates : Objet :

Lieu :

Lieu, date et horaire de livraison souhaités :

Lieu, date et horaire de récupération souhaités :

DOTATION GRATUITE POUR LES ASSOCIATIONS :

Conformément à la délibération n°42 du Conseil Municipal du 29/09/17, la ville a mis en place une dotation gratuite (**limiter à 2 évènements par année civile**) pour les associations, selon 3 configurations (évènement en extérieur, en intérieur et sportifs).

		DOTATION GRATUITE	QUANTITE SOUHAITEE
Evènement en extérieur	Sans buvette	- 2 canopys 3m x 3m	
		- 4 tables	
		- 16 chaises	
		- 1 mégaphone	
		- Néons sous les canopys (prise en charge des frais de branchement électrique par l'organisateur)	
	Avec buvette	- 6 canopys 3m x 3m ou 4 canopys 4,5m x 3m	
		- 12 tables	
		- 48 chaises	
		- 1 mégaphone	
		- Néons sous les canopys (prise en charge des frais de branchement électrique par l'organisateur)	
Evènement en intérieur		- 6 modules d'estrade	
		- 50 tables	
		- 200 chaises	
		- 1 sonorisation type « 8ohm » (sans technicien)	
		- 1 jeu de loto	
Evènement sportif	Sans buvette	- 15 tables	
		- 100 chaises	
		- 2 canopys 3m x 3 m ou 1 tente Altec ou 2 canopys 4,5m x 3m	
	Avec buvette	- 15 tables	
		- 100 chaises	
		- 6 canopys 3m x 3 m ou 1 tente Altec ou 2 canopys 4,5m x 3m	

RESERVATION PAYANTE POUR LES ENTREPRISES OU POUR LES ASSOCIATIONS AU-DELA DE LEUR DOTATION :

TARIFS		
Matériel	Prix unitaire	Quantité souhaitée
Barnum 4 m x 2 m	20 €	
Canopy 3 m x 3 m	25 €	
Canopy 4,5 m x 3 m	30 €	
Tente Altec 6 m x 9 m	192 €	
Panneau blanc 3 m x 1,5 m	16 €	
Panneau blanc 3 m x 1,8 m	16 €	
Barrière Vauban	4 €	
Chaise	1 €	
Table grise 1,83 m x 0,76 m	5 €	
Table marron 1,2 m x 0,8 m	5 €	
Table tréteaux 2 m x 0,8 m	5 €	
Module d'estrade 1 m x 2 m x 0,4 m	23 €	

Autres (non indiqués dans le tableau ci-dessus) :

.....

.....

.....

.....

Date et signature :

Remarques :

- **l'envoi de ce document ne vaut pas acceptation**
- ce document est à renvoyer au moins **3 mois** (hors vacances scolaires) avant la date prévue de l'événement
- la fourniture du matériel se fera selon les stocks disponibles
- renseignements au service Saint Maur Animation au 01.48.86.41.15.

L'organisateur s'engage :

- à régler le coût de la location du matériel complémentaire dès réception de la facture.
- à utiliser le matériel dans le but pour lequel il est loué,
- à rendre le matériel dans l'état dans lequel il a été mis à disposition

La gratuité pourra être octroyée dans les cas suivants :

- événements et manifestations co-organisés avec la ville
- manifestations prévues dans les conventions d'objectifs des associations
- décision expresse du Maire